MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 **CANTON DE MÂCON 1**

Christine **ROBIN**

Jean-Patrick **COURTOIS**









Madame, Monsieur,

Sancé, Charnay-lès-Mâcon, Mâcon pour sa partie nord avec Saint-Jean-le-Priche et Sennecé, constituent le canton le plus peuplé du département. Nous sommes ainsi près de 24 000 habitants très attachés à ce bassin de vie harmonieux, équilibré et particulièrement vivant.

Les actions conduites jusqu'alors par la majorité départementale derrière André Accary ont imprimé à ce territoire un dynamisme général porteur de grandes réalisations. Ces actions nous touchent tous dans notre vie quotidienne.

Le département, tout comme la commune, est un acteur de votre vie de tous les jours dans de nombreux

Il nous faut ensemble, dans le respect profond de nos identités communales et du rôle du maire, conforter, amplifier et adapter au monde de demain l'évolution de notre canton.

les solidarités, la vie associative, le sport, la culture, les mobilités, au profit direct de notre qualité de vie à tous.

Vos conseillers départementaux sont vos interlocuteurs locaux privilégiés. Dans le cadre difficile que nous dicte la crise sanitaire, l'alliance des maires s'impose comme une évidence pour porter ce territoire dans le contexte nouveau qui s'ouvre à nous. Auprès de vous, domaines comme la santé, l'environnement, l'éducation, dans votre quotidien, nous voulons vous être utiles.





Christine ROBIN CANDIDATE Maire de Charnay-lès-Mâcon

NOS ENGAGEMENTS

Avec la majorité départementale, nous entendons poursuivre le chemin accompli. Notre canton est un espace vivant, équilibré et performant. Les conséquences de la crise sanitaire ne doivent pas altérer notre qualité de vie. Au contraire, il nous faut, **ensemble, affronter les défis de demain** :



AUTONOMIE / Favoriser le maintien à domicile de nos aînés, revaloriser le métier d'aide à domicile, soutenir les proches aidants, étendre les projets d'habitat inclusif.

Amplifier le plan vélo et le déploiement des pistes cyclables. Valoriser la filière agricole et les circuits courts pour la restauration collective.

ENVIRONNEMENT / Préserver l'identité de notre canton « De ville en campagne ».

SÉCURITÉ / Poursuivre les plans d'investissement pour les pompiers. Subventionner les communes souhaitant se doter de vidéoprotection.

COLLÈGES / Renforcer le plan « éco collèges » et maintenir un haut niveau d'investissement pour équiper et moderniser les établissements.

INSERTION / Renforcer les dispositifs de retour à l'emploi et l'accompagnement

SPORT ET CULTURE / Créer un service départemental pour accompagner les associations (recherche de financement, aides juridiques, etc.).

Soutenir les clubs sportifs et les associations culturelles.

BUDGET / Ne pas augmenter les impôts et continuer à investir pour l'avenir.



Jean-Patrick
COURTOIS
CANDIDAT
Maire de Mâcon



Sarah GOUPY REMPLAÇANTE Conseillère municipale de Charnay-lès-Mâcon



Jean-Pierre MATHIEU REMPLAÇANT Conseiller municipal de Mâcon



Le mot d'André ACCARY

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi en respectant la même ligne de conduite : réaliser ce que nous promettons, n'oublier aucun territoire, faire preuve de bon sens et de pragmatisme dans nos décisions, tout en veillant à garder une gestion saine de nos finances départementales pour ne pas augmenter les impôts.

des jeunes.

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi nombreux résultats pour la Saône-et-Loire. en respectant la même ligne de Avec les crises sanitaire, économique, sociale conduite : réaliser ce que nous que nous traversons, le Département aura de ns, n'oublier aucun territoire, faire nombreux défis à relever dans les années à venir.

Vous pouvez faire confiance à Christine ROBIN et Jean-Patrick COURTOIS pour y faire face et répondre à vos préoccupations du quotidien dans votre canton.

André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

LES 20 ET 27 JUIN, **VOTEZ ET FAITES VOTER Christine ROBIN et Jean-Patrick COURTOIS**

PROCURATION Pensez-y!

Avec la crise sanitaire, une personne peut être désormais porteuse de 2 procurations. RDV sur **maprocuration.gouv.fr** ou au commissariat, gendarmerie ou tribunal le plus proche de chez vous si vous êtes absent les 20 ou 27 juin prochains. Vu par les candidats_Ne pas jeter sur la voie publique Imprimé sur papier écologique FSC par Typocentre / Charnay-les-Mâcon / siret 380 370 932 00010